



Pôle aménagement durable  
Direction développement environnement & territoires

Service Environnement  
Affaire suivie par Vincent Dumeunier  
Tél : 04.68.11.66.69

vincent.dumeunier@aude.fr

Carcassonne le 10 septembre 2018

Le Président du Conseil départemental

à

Dominique COSTE

DDTM  
105 boulevard Barbès  
11 838 CARCASSONNE Cedex

Objet : demande d'avis sur le projet photovoltaïque de la commune de MOUSSOULENS

Madame,

Vous avez bien voulu saisir pour avis le service Environnement du Département de l'Aude, dans le cadre de la protection de la biodiversité et des paysages, au sujet d'un complément d'information concernant un projet photovoltaïque de la commune de MOUSSOULENS route impériale.

Après étude de ce dossier, le service Environnement formule les remarques suivantes :

Le bureau d'études ECOTONE engagé pour réaliser un plan complet d'inventaires faune flore semble avoir réalisé un bon travail, et il a été en mesure de proposer des éléments probants pour éviter et réduire les impacts sur les milieux naturels. Cependant, il manque, dans la démarche classique d'une étude d'impact pour ce type de projet, une réflexion proposée par TOTAL pour raisonner sur la séquence complète « éviter réduire compenser » et donc sur le besoin de déposer ou non une demande de dérogation destructions d'espèces protégées.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
Le chef du service Environnement

Michel FOUSSARD